



# Infofamille

## ACTIVITÉS DE NOËL

De belles activités ont été organisées pour les élèves, merci de faire participer vos enfants !

- 🌲 **Vendredi 16 décembre : Journée du coton ouaté. APPORTER UNE LAMPE DE POCHE pour la lecture.**
- 🌲 **Lundi 19 décembre : Journée pyjama et accessoires de Noël**
- 🌲 **Mardi 20 décembre : Décore ta tête (chapeau, tuque ou accessoires de Noël)**
- 🌲 **Mercredi 21 décembre : Porter les couleurs rouge et/ou vert**
- 🌲 **Jeudi 22 décembre : Journée chic et activités**



### Programme d'éducation internationale

Comme chaque année, en décembre, l'école St-Noël s'associe à l'organisme communautaire *La Vigne* afin d'aider des familles dans le besoin à se nourrir à Noël. Les élèves de 5<sup>e</sup> année demandent donc votre participation afin que votre enfant puisse apporter à l'école des denrées non périssables. Chaque classe aura une boîte prévue à cet effet. Nous vous remercions à l'avance de votre participation et nous vous rappelons que la mission de l'école internationale est aussi d'apporter une contribution dans notre communauté. La collecte aura lieu du 1<sup>er</sup> au 20 décembre.



### IMPORTANT

- L'heure d'arrivée permise à l'école (8<sup>e</sup> avenue) le matin est 8h12 et 8h20 (PTM), avant cette heure il n'y a aucune surveillance et l'école n'est pas responsable des incidents ou conflits entre les élèves. Nous vous rappelons que l'endroit pour déposer vos enfants ou les récupérer à la fin de la journée se trouve à l'arrière de l'école (9<sup>e</sup> avenue).
- Pour le bien-être de vos enfants, assurez-vous de les vêtir selon la température en prenant en considération que les enfants jouent beaucoup à l'extérieur : récréation du matin, heure du midi, récréation de l'après-midi et le soir, s'ils vont au service de garde. Des vêtements de rechange, surtout des mitaines et des bas, sont plus que bienvenus. N'oubliez pas d'identifier au nom de votre enfant les vêtements (cache-cou, mitaines, gants, etc.) cela facilite grandement la récupération lors de perte ou d'oubli.
- N'oubliez pas de joindre des ustensiles dans les boîtes à lunch de vos enfants.
- Rappel : Votre enfant ne va pas bien et vous hésitez à l'envoyer à l'école ? L'état général de votre enfant est habituellement le meilleur indice pour prendre votre décision, mais sachez que dans certains cas, **le retrait de l'école est nécessaire** :
  - Streptocoque et impétigo, exclusion de 24 h suivant la première dose d'antibiotique;
  - Gastroentérite, exclusion d'au moins 24 h après le dernier vomissement ou la dernière diarrhée;
  - Conjonctivite, exclusion si écoulement purulent (coloré)



## **Voyage familial et activités sportives**

Lorsqu'un voyage ou qu'un tournoi a lieu lors de journées d'école, l'enseignante n'est pas tenue de préparer du matériel pédagogique ou de fournir un support pédagogique. À son retour, l'élève et son parent ont la responsabilité de s'informer des travaux à effectuer et de récupérer son retard. Également, l'enseignant n'a pas à reprendre les notions vues en l'absence de votre enfant. Partir en voyage est un choix personnel, ce choix n'a pas à engendrer un surplus de travail pour les enseignants de votre enfant. Merci de votre compréhension.

## **Service de garde fermé le vendredi 6 janvier**

**Afin de permettre à nos éducateurs en service de garde d'assister aux formations du colloque mieux-être, le service de garde de l'école Saint-Noël sera fermé lors de la pédagogie du 6 janvier. Dans l'optique de prendre soin d'eux et de reconnaître que leur bien-être à eux est aussi important, le conseil d'établissement s'est prononcé en faveur de cette fermeture. Les éducateurs en service de garde étant toujours en fonction lors des pédagogies n'ont jamais cette opportunité. Il est important pour nous de permettre à tous les employés du CSSA de pouvoir prendre part aux diverses formations.**

## **Campagne de financement : La Sucrerie d'Émilie**



La Sucrerie d'Émilie  
crèmerie et sandwicherie

C'est avec grand plaisir que nous vous annonçons que nous avons dépassé notre objectif de 20 000 \$ avec la vente des fondues de la Sucrerie d'Émilie et c'est grâce à l'implication de chaque famille. Un gros merci au nom de l'école St-Noël.

Le succès de notre campagne a aussi permis de maintenir l'emploi de travailleurs de la Sucrerie d'Émilie. Madame Roberge nous a informés qu'elle a pu conserver à l'emploi l'ensemble de son équipe. Auparavant, certains devaient être mis au « chômage » pour quelques mois.

**DISTRIBUTION DES FONDUES : lundi le 12 décembre entre 15 h 45 et 18 h au gymnase de l'école (porte 2).**



### **LA SÉCURITÉ SANS COMPROMIS**

L'on ne joue pas avec la sécurité de son enfant ou celle des autres.

L'imprudence des parents trop pressés met en danger la vie des jeunes qui circulent aux abords des écoles. Lorsque vous allez reconduire ou chercher votre enfant à l'école, soyez attentifs et prudents, respectez les règles et le civisme c'est la moindre des choses.

Si vous êtes témoin de comportement inacceptable, agissez et dénoncez, c'est votre devoir. Pourquoi tolérer ou ignorer l'intolérable.

Merci de l'attention que vous portez tout au long de l'année scolaire à la **SÉCURITÉ DES ENFANTS AUX ABORDS DE L'ÉCOLE.**

**Je profite de cette tribune pour vous souhaiter un temps des fêtes parsemé de joie, bonheur et simplicité en compagnie des êtres chers. Prenez du temps pour vous ressourcer et refaire le plein d'énergie. Toute l'équipe de Saint-Noël sera au rendez-vous pour accueillir votre enfant le lundi 9 janvier 2023.**

*Joyeux temps  
des Fêtes!*



*Marie-Eve Champagne*

